



Guide de la taxe de vente du Michigan

Taux standard

6%

Tarif réduit

–

Vente de produits et services détaxés

Épicerie, médicaments sur ordonnance, machines, services publics et carburant, journaux et autres.

Qui est obligé d'enregistrer la taxe de vente

Vous devez vous inscrire au Michigan et payer la taxe d'utilisation sur les ventes et les locations si vous:

Vendez dans le Michigan, qualifiez-vous en tant que revendeur selon la définition et atteignez le [seuil](#).

Seuil

À compter du 30 septembre 2018, les concessionnaires hors de l'État ayant une présence physique ou économique suffisante pour établir un lien dans le Michigan doivent s'inscrire pour percevoir la taxe de vente. Cela inclut les vendeurs en ligne ou les vendeurs à distance qui atteignent le seuil de \$100,000 – ou plus de 200 transactions dans l'État au cours de l'année civile précédente ou en cours.

[Seuils marchands par état](#)

[Seuils de marché par état](#)

Les règles particulières sont applicables à l'activité SAAS

[Logiciel en tant que service Seuils fiscaux par État](#)

Marchés en ligne

Si toutes vos ventes au Michigan se font via une plateforme de marché et que vous n'êtes pas un facilitateur de marché, vous ne pouvez pas vous inscrire pour payer la taxe de vente du Michigan. Votre facilitateur de place de marché paie lui-même la taxe de vente.

Si vous vendez sur votre propre place de marché, vous devrez vous inscrire pour payer la taxe de vente si vous atteignez le seuil.

Paiement de la taxe de vente et date de production

En fonction de votre assujettissement à l'impôt, déterminez votre fréquence de déclaration – soit annuelle, mensuelle ou trimestrielle:

Annuel – \$0 pour \$62.50;

Trimestriel – \$62.51 pour \$300.00;

Mensuel – \$300.01 et jusqu'à.

Les déclarations sont toujours dues le 20 du mois suivant la période de déclaration. Si la date limite de production tombe un week-end ou un jour férié, la taxe de vente est généralement due le jour ouvrable suivant.

Pénalité et intérêts

Défaut de déclaration ou de paiement – 5% du total des impôts impayés dus pour les deux premiers mois.

De plus – 5% du montant de la taxe impayée est évalué chaque mois (maximum – 25%).

Rabais

–



